



Séance du : 17 décembre 2024  
 Numéro de la délibération : DEL/BC/17/12/216

<p><b>Date Convocation</b> 11/12/2024</p> <p><b>Date Affichage</b> 11/12/2024</p> <p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en exercice <b>27</b></li> <li>- présents <b>15</b></li> <li>- procurations <b>05</b></li> <li>- absents <b>07</b></li> </ul>	<p>Le 17 décembre Deux Mille Vingt Quatre à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Ile d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p><b>PRESENTS 15</b> : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Valérie AURIAUX, Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Didier MARTIN, Manuela AUGEREAU, Patrice BERNARD.</p> <p><b>PROCURATIONS 5</b> : Emmanuel MAILLARD, Alice MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Sandrine TARAUD, Yannick RIVALIN et qui ont donné respectivement procuration à Judith LE RALLE, Didier MARTIN, Isabelle CADOU, Manuella AUGEREAU et Patrice BERNARD.</p> <p><b>ABSENTS 7</b> : Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT, Jérôme GEAY, Sophie FERRY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU</p> <p><b>SECRETAIRE</b> : Rémy BONNIN</p>
--	---

#### SAISON CULTURELLE 2025 : DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION DES PAYS-DE-LA-LOIRE

##### Rapporteur : Judith LE RALLE

La Commune de l'Ile d'Yeu et le Conseil Régional des Pays de la Loire s'engagent à soutenir une programmation culturelle hors saison.

Fruit d'une volonté commune de maintenir l'Ile d'Yeu comme un territoire vivant et attractif tout au long de l'année, la commune de l'Ile d'Yeu met en place une programmation culturelle comprenant une quinzaine de spectacles. Quatre résidences de création sont par ailleurs prévues en 2025 ; elles sont toutes portées par des compagnies ou des groupes ligériens.

La Mairie de l'Ile d'Yeu sollicite pour la saison culturelle 2025 une subvention de 34 140 € auprès de la Région des Pays de la Loire.

**Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le**  
**(20 POUR) :**

- ♦ **AUTORISE** Madame la Maire, ou son représentant à signer pour l'année 2025 toutes pièces et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme  
La maire,  
Carole CHARUAU